

**AFFAIRE INTÉRESSANT L'AVIS 43-201 RELATIF AU
RÉGIME D'EXAMEN CONCERTÉ DU PROSPECTUS**

ET

Les Ressources Campbell inc.

DOCUMENT DE DÉCISION

Le présent document de décision du régime d'examen concerté confirme que le prospectus simplifié définitif de l'émetteur susmentionné en date du 26 septembre 2006 a été visé par les autorités de la *Colombie-Britannique*, de l'*Alberta*, de la *Saskatchewan*, du *Manitoba*, de l'*Ontario*, du *Québec*, du *Nouveau-Brunswick*, de la *Nouvelle-Écosse*, de l'*Île-du-Prince-Édouard*, de *Terre-Neuve et Labrador*, des *Territoires du Nord-Ouest*, du *Yukon* et du *Nunavut*.

Fait à Montréal, le 27 septembre 2006.

L'Autorité des marchés financiers,

(s) *Louis Auger*
Louis Auger
Chef du Service du financement des sociétés

Projet SEDAR n° : 991644

DÉCISION N^o : 2006-MC-2495

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 991644

DOSSIER N^o : 1847

Objet : Les Ressources Campbell inc.
Demande de visa

Vu la demande présentée le 11 septembre 2006;

vu les articles 11, 14 et 19 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1;

vu la partie 2 du *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié*;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers octroie le :

visa pour le prospectus simplifié du 26 septembre 2006 de Les Ressources Campbell Inc. concernant le placement de :

- i) 108 220 881 droits permettant d'acheter 64 932 528 unités au prix de 0,08\$ l'unité;
- ii) 125 000 000 d'unités devant être émises à l'exercice de 125 000 000 de bons de souscription spéciaux déjà émis au prix de 0,08\$ par bon de souscription spécial;
- iii) 7 500 000 bons de souscription au courtier auprès de Valeurs Mobilières Sprott inc. représentant 6% du nombre total de bons de souscription spéciaux vendus par celui-ci, chaque bon de souscription au courtier permettant d'acquérir jusqu'au 26 mai 2007 une unité au prix de 0,08\$ l'unité.

Le visa prend effet le 27 septembre 2006.

(s) *Louis Auger*
Louis Auger
Chef du Service du financement des sociétés

KB/ast